

# CONSEIL MUNICIPAL

## du 20 novembre 2017

**ABSENTS** : M. Dominique BLONDEL (pouvoir à M. Nicolas RULLAND)  
Mme Bérengère BRÉZILLON (pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ)  
M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL)

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

❖ **DÉCIDE de clôturer** le budget annexe du lotissement « Les Bas de Ludes » étant donné que l'ensemble des ventes de parcelles a été enregistré.

❖ **DÉCIDE de procéder** aux virements de crédits suivants pour la clôture du budget annexe du lotissement « Les Bas de Ludes » :

#### SECTION INVESTISSEMENT :

| Chapitre | Compte             | Nature                            | Montant        |
|----------|--------------------|-----------------------------------|----------------|
| 040      | 3354 (dépendances) | Etudes et prestations de services | + 185 000.00 € |
| 040      | 3354 (recettes)    | Etudes et prestations de services | + 185 000.00 € |

#### SECTION FONCTIONNEMENT :

| Chapitre | Compte              | Nature  | Montant        |
|----------|---------------------|---|----------------|
| 65       | 6522 (dépendances)  | Reversement de l'excédent des budgets annexes | + 185 000.00 € |
| 042      | 71355 (dépendances) | Variation des stocks de terrains aménagés     | + 185 000.00 € |
| 042      | 71355 (recettes)    | Variation des stocks de terrains aménagés     | + 185 000.00 € |
| 70       | 7015 (recettes)     | Ventes de terrains aménagés                   | + 185 000.00 € |

❖ **APPROUVE** le renouvellement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la collectivité et la société SPL-Xdemat, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation pour les délibérations, les arrêtés, les flux comptables...

❖ **APPROUVE** l'avancement de grades après avis favorables du comité Technique Paritaire et de la Commission Administrative Paritaire comme suit :  
Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe → Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,  
Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe → Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

❖ **ADOPTE** la création d'emplois permanents :  
Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,  
Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

### Questions diverses :

- Rappel : les documents du PLU (non approuvés à ce jour) sont à la disposition des administrés, pour annotation de remarques sur le zonage et/ou le règlement sur un registre avant le 31 décembre 2017 en mairie.
- Une permanence exceptionnelle du secrétariat aura lieu le samedi 30 décembre de 10h à 12h pour l'enregistrement des dernières inscriptions sur la liste électorale.
- Une boîte à livres sera installée sous l'abribus près du kiosque début 2018.
- Un collecteur de piles usagées dans le hall de la mairie est à la disposition des administrés.
- Deux devis de monument cinéraire sont présentés pour un projet d'aménagement du jardin du souvenir. (Demande de forme de monument cinéraire à la verticale pour comparaison)

- L'arbre de Noël sera organisé le vendredi 22 décembre avec distribution des cadeaux et goûters offerts aux maternelles et aux Petits Bouchons par la municipalité. Un spectacle leur sera donné le matin même dans l'enceinte du groupe scolaire.
- Quelques poubelles supplémentaires seront budgétées pour 2018. (Leur emplacement sur le village reste à déterminer précisément)
- Le choix des fleurs d'été va se définir prochainement. (Préparation budget pour fleurs et pots)
- Le Département de la Marne et la Région Grand-Est organisent une réunion sur l'aménagement numérique « Très Haut Débit Fibre ».
- Rappel des festivités : L'illumination du sapin le 1<sup>er</sup> décembre à 18h30 place de la République  
Le défilé de Saint Nicolas le 3 décembre à 15h RDV place de la République
- La soirée tartiflette de Lud'Attitude du samedi 17 février 2018 à 19h30 à la salle des fêtes aura pour thème « white and black »
- Une climatisation de la grande salle serait nécessaire afin de limiter les bruits vers l'extérieur lorsque les fenêtres de celle-ci sont ouvertes. De plus, le remplacement des réfrigérateurs derrière le bar par une chambre froide serait plus adapté. (Demande de devis)
- L'achat de bacs à sel est à prévoir sur le budget 2018.
- Un nouvel aménagement de l'allée du cimetière est à l'étude afin de matérialiser des places de parking.
- la coopérative vinicole a profité des travaux de voirie des rues Astoin et de Romont pour agrandir son entrée. Elle va investir dans des pots de fleurs imposants afin de délimiter sa propriété. Quant à la commune, elle achètera les fleurs de saison et les entretiendra.
- la section locale des vignerons de Ludes a été récompensée pour son sentier découverte en obtenant le prix de la valorisation touristique par le Département.
- la section locale des vignerons renouvelle l'opération « Plantation de rosiers » fixée au vendredi 8 décembre à 8h30, rendez-vous à la salle des fêtes. De plus, la construction de murets en pierre est en projet pour 2018.
- Intervention de Mme Soline Bérèche, trésorière de la Sté de Tir de Ludes, suite à la demande du conseil municipal qui avait fait état de devis supplémentaires pour comparaison lors de la précédente réunion. Le Conseil Municipal va statuer de la subvention allouée pour 2018 à la société de Tir lors du prochain conseil.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND